

MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

SECRETARIAT PERMANENT
DU CONSEIL NATIONAL
DE LA STATISTIQUE

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice

**PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2008
DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE (CNS)**

RAPPORT GENERAL

Introduction

Le vendredi 21 mars 2008 a eu lieu dans la salle de conférence du RAN hôtel SOMKEITA à Ouagadougou, la première session extraordinaire de 2008 du Conseil National de la Statistique (CNS).

La session a connu la participation de nombreux membres du CNS et partenaires au développement (voir liste des participants en annexe). Elle avait quatre points à son ordre du jour à savoir :

- l'examen et l'adoption du programme statistique national de l'année 2008 ;
- la présentation de l'état d'avancement de l'élaboration du bilan des activités de l'année 2007 et du Programme Statistique National (PSN) 2009 du Système Statistique National (SSN);
- la présentation de la démarche qualité mise en œuvre dans plusieurs structures du Système statistique national ;
- divers.

La cérémonie d'ouverture et les travaux de la session ont été respectivement présidés par Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, premier vice- président du CNS et le Secrétaire Général du Ministère de l'économie et des finances, représentant Monsieur le Ministre de l'économie et des finances, président du CNS, empêché.

I/ De la cérémonie d'ouverture

Dans son mot d'ouverture, Monsieur le Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation a remercié les membres du CNS pour leur participation massive à la session extraordinaire. Il a souligné que leur présence témoigne de l'intérêt qu'ils portent au fonctionnement des organes du SSN et reflète les avancées enregistrées dans la coordination et la programmation des activités statistiques au niveau national. Il a ajouté que ces progrès viennent conforter les efforts du gouvernement et des partenaires pour permettre au SSN de produire des informations statistiques répondant aux besoins des décideurs et de l'ensemble des utilisateurs. Il a ensuite donné le contenu des travaux de la session avant de rappeler le processus d'élaboration du PSN 2008 entamé depuis la deuxième session ordinaire du CNS de l'année 2007.

En s'appuyant sur les objectifs du PSN, Monsieur le Ministre a souligné que le PSN 2008 est un cadre d'opérationnalisation du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) 2004-2009 et un tableau de bord pour les producteurs de données statistiques. C'est pourquoi il a invité les structures à s'engager dans la réalisation des activités programmées pour permettre l'amélioration de la production statistique nécessaire au renforcement de la gestion économique et sociale ainsi qu'au suivi des indicateurs de pauvreté et des objectifs du millénaire pour le développement (OMD).

Pour permettre au Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique (SP/CNS) d'élaborer le bilan 2007 et d'établir le PSN 2009 avant les travaux de la commission budgétaire, Monsieur le Ministre a invité les structures à traiter et transmettre au SP/CNS dans un bref délai les fiches de collecte des données.

Il a précisé que cela permettra aux structures de faire prendre en compte leurs activités de production statistique dans le budget national 2009.

Sur ces propos, le Ministre a déclaré ouverte la première session extraordinaire de 2008 du CNS. Il a ensuite confié la présidence des travaux au Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances (SG/MEF). Etaient également au présidium, le Secrétaire Permanent du Conseil national de la statistique (SP/CNS) et le Directeur Général de l'Institut national de la statistique et de la démographie (DG/INSD).

Le SG/MEF a soumis successivement l'ordre du jour et le programme de travail de la session aux participants qui les ont adoptés à l'unanimité.

Les différents points de l'ordre du jour ont alors été discutés à tour de rôle.

II. De l'examen et l'adoption du programme statistique national de l'année 2008

Abordant le premier point de l'ordre du jour, Monsieur le Secrétaire Général a donné la parole au DG/INSD pour la présentation du programme statistique national 2008.

Le DG/INSD a introduit sa présentation en rappelant que le SDS dont la version révisée a été adoptée en Conseil des ministres en janvier 2008 a été élaboré et adopté par le gouvernement du Burkina Faso en 2003 dans le souci d'instaurer un mécanisme uniforme de gestion des données statistiques assurant une production de données fiables, complètes et coordonnées au plan national, de façon régulière et en temps voulu pour satisfaire les besoins des décideurs et autres acteurs du développement.

Il a ensuite précisé que l'élaboration du programme statistique national se justifie par la nécessité de renforcer la coordination et le suivi des activités statistiques du SSN et d'avoir une vision stratégique de l'ensemble des activités statistiques programmées. Il a souligné que le programme statistique national qui facilite le suivi de la mise en œuvre du SDS est un outil à court terme destiné à produire des données statistiques pour la gestion macro-économique, la promotion du développement du secteur privé et les besoins des institutions nationales et internationales, le suivi des indicateurs de pauvreté et les avancées nationales vers l'achèvement des « Objectifs du millénaire pour le développement ».

Poursuivant son intervention, le DG/INSD a indiqué que le PNS 2008 a pour objectif de donner au Gouvernement et aux autres acteurs du SSN une vision à court terme de la production statistique au Burkina Faso, de promouvoir un meilleur encadrement des producteurs de l'information statistique et de simplifier le suivi - évaluation des activités statistiques au niveau national. Evoquant le contenu du PSN, le DG/INSD a expliqué qu'il comporte les parties suivantes :

Première session extraordinaire de 2008 du Conseil national de la statistique

- une description détaillée des opérations statistiques d'envergure programmées en 2008 ;
- une description des opérations statistiques courantes de 2008 par domaine ;
- une synthèse des activités statistiques de 2008 par objectif stratégique du SDS ;
- en annexe, pour chaque activité de chaque structure: les résultats attendus, les supports, la périodicité, le budget spécifique et les sources de financement.

S'agissant des opérations statistiques d'envergure, il a cité :

- l'enquête intégrale ;
- l'analyse des résultats du Recensement Général de Population et de l'Habitation (RGPH) ;
- l'Enquête Démographique et de Santé (EDS) ;
- la mise en place du Système d'Information sur les Localités (SIL) ;
- le Recensement Industriel et Commercial (RIC) ;
- la poursuite de la collecte des données du recensement général de l'agriculture programmé sur la période 2006-2010 ;
- l'enquête nationale suivi de troupeaux ;
- les Comptes pilotes de l'environnement ;
- la mise en place d'un mécanisme de collecte des données statistiques de l'état civil.

Par rapport aux opérations statistiques courantes, il a expliqué qu'elles couvrent différents domaines et englobent en général la production d'annuaires et de recueils statistiques.

Le DG/INSD a précisé que les activités inscrites dans le PSN entrent dans le cadre de la réalisation des cinq objectifs du SDS. Il a fait remarquer que le budget du PSN 2008 est de 10,243 milliards de FCFA. L'Etat financera 35% du budget des opérations statistiques programmées, les partenaires techniques et financiers 44%. Les ressources financières à rechercher représentent 21% du budget.

Il a ensuite présenté le dispositif et mécanisme de suivi évaluation ainsi qu'il suit :

- Au mois de février de chaque année, les producteurs de données statistiques envoient au SP/CNS leur rapport d'activités de production statistique de l'année précédente et leur programme d'activités statistiques de l'année

Première session extraordinaire de 2008 du Conseil national de la statistique

suivante. (Un canevas de ces rapports sera proposé aux structures avec la définition d'indicateurs de suivi) ;

- Au mois de mars, les commissions spécialisées examinent les rapports et programmes d'activités des structures concernées ;
- En avril, une session ordinaire du CNS est organisée pour valider les rapports et programmes d'activités du SSN synthétisés par le Secrétariat permanent du CNS.

Pour terminer, le Directeur Général a rappelé les recommandations du PSN2008 formulées ainsi qu'il suit :

- ✓ Qu'une concertation continue soit instituée entre les différentes structures pour une meilleure programmation des activités ;
- ✓ Que les structures soient dotées en ressources humaines compétentes en statistique ;
- ✓ Que l'INSD renforce son appui technique aux structures productrices de données statistiques ;
- ✓ Que l'élaboration du programme statistique national soit réalisée avec une harmonisation des concepts.

A la fin de sa présentation, le DG/INSD a regretté que le PSN ne soit pas exhaustif du fait que certaines structures n'aient pas répondu aux questionnaires y relatifs.

Il a souligné enfin que la démarche d'élaboration du PSN est à améliorer progressivement et a interpellé tous les acteurs à s'impliquer effectivement dans le processus car le PSN qui servira de plaidoyer pour la mobilisation des ressources auprès du Gouvernement et des partenaires techniques et financiers devra être un document complet et fiable.

En reprenant la parole, le Secrétaire général a remercié le DG/INSD pour sa présentation. Il a porté à la connaissance des participants que les discussions sur les contreparties nationales et le titre 5 du budget ont désormais lieu au mois de mars. Il a invité le SP/CNS à prendre cela en compte, l'adoption du PSN en avril n'étant plus en phase avec la nouvelle programmation budgétaire. Il a ensuite donné la parole aux participants pour formuler leurs amendements et observations sur le PSN.

A cet effet, le Secrétaire permanent du CNS a précisé que les interventions devront porter sur les observations de fonds, les observations de forme devant être transmises par écrit au secrétariat de la réunion.

En résumé, les préoccupations ont porté sur :

- l'absence du programme statistique de la DRED du Sahel dans le PSN 2008 ;
- l'absence des activités de la CARFO dans le PSN 2008 ;

- la DEP du ministère des mines, des carrières et de l'énergie qui ne figure pas parmi les structures productrices de données statistiques alors qu'elle s'atèle à rendre fonctionnel son service statistique ;
- la DEP du ministère de la Jeunesse et de l'Emploi et le CBC qui ne figurent pas parmi les structures productrices de données statistiques ;
- la question de la prise en compte des réaménagements effectués au niveau du programmes des activités statistiques de la DEP/ transport ;
- l'enquête rénovation de la base IHPC non présentée dans les opérations d'envergure ;
- la disparité dans la description des opérations statistiques de grande envergure ;
- la problématique de la démarche d'élaboration des statistiques d'état civil ;
- les tranches d'âge utilisées dans les EDS ;
- le traitement des activités pour lesquelles le financement est à rechercher ;
- la problématique de l'autofinancement du PSN ;
- la nécessité de s'assurer que les engagements du Gouvernement en matière de production de certains indicateurs sont pris en compte dans le PSN.

Ces préoccupations ont trouvé des réponses satisfaisantes dans les interventions du DG/INSD, du SP/CNS et du SG/MEF. On peut retenir en résumé que :

- les structures productrices de données statistiques qui ne figurent pas dans le PSN sont en général celles qui n'ont pas répondu aux questionnaires relatifs à l'élaboration du PSN. Toutefois, les programmes statistiques de ces structures peuvent encore être pris en compte s'ils sont disponibles.
- Le niveau de description des activités de grande envergure dépend de la disponibilité des informations sur chaque activité. Les structures qui souhaitent voir la description de leur activité plus étoffée devront fournir plus d'informations.
- Les activités pour lesquelles le financement reste à rechercher seront conservées dans le PSN car celui-ci peut servir de plaidoyer pour la recherche de financement.
- La production statistique au Burkina Faso a des objectifs et des intérêts de service public sans but lucratif, c'est pourquoi l'aspect autofinancement ne saurait être une priorité du PSN.

Première session extraordinaire de 2008 du Conseil national de la statistique

- La DEP/MATD devra approcher la DEP/Santé pour s'inspirer de l'expérience en matière d'élaboration des statistiques sanitaires dans le cadre de la mise en place du mécanisme fiable d'élaboration des statistiques d'état civil.
- Les tranches d'âge 15-45 ans pour les femmes et 15-60 ans pour les hommes sont celles utilisées au plan international dans les enquêtes EDS. De plus, les moins de 15 ans concernés par les questions de la santé de reproduction sont très minoritaires.

Après les réponses apportées aux différentes préoccupations, le SG/MEF est revenu sur la question du financement des activités de production statistique et a invité le SP/CNS et l'INSD à élaborer, au cours de l'année 2008, le cadre juridique et légal du fonds de développement de la statistique.

Le SG/MEF a ensuite invité le DG/INSD à revenir sur les recommandations du PSN. Après relecture et commentaire de ces dernières, le SG/MEF a demandé que certaines recommandations soient reformulées de façon à les rendre opérationnelles. Ainsi :

- La première recommandation relative à l'institution d'une concertation continue entre les différentes structures doit intégrer la signature de protocoles entre les structures.
- La troisième recommandation relative au renforcement de l'appui technique de l'INSD aux structures sectorielles productrices de données statistiques doit prendre en compte l'établissement par l'INSD de la situation des besoins de ces structures en appui technique.
- Pour la quatrième recommandation relative à l'élaboration du programme statistique national avec une harmonisation des concepts, il y a lieu de préciser que le SP/CNS et l'INSD devront favoriser l'harmonisation de la compréhension des concepts par les structures.

Le SG/MEF a ensuite demandé des précisions sur la disponibilité des ressources financières pour la réalisation des opérations de grande envergure. Des commentaires faits par le DG/INSD et les représentants des structures sectorielles concernées, il ressort que la situation sur le financement de ces activités se présente comme indiqué dans le tableau ci-après.

Tableau 1 : situation sur le financement des opérations statistiques de grande envergure

Opérations	Situation de la mobilisation des ressources financières	Observations
Enquête intégrale & enquête démographique et de santé	Financement bouclé	
Système d'information sur les localités	Financement à rechercher	

Première session extraordinaire de 2008 du Conseil national de la statistique

Recensement général de la population et de Recensement industriel et commercial	Financement bouclé 40 millions à rechercher	A défaut d'un financement complémentaire, la méthodologie sera revue
Recensement général de l'agriculture	Financement bouclé	L'enquête démarrée en décembre 2007 se poursuit normalement
Enquête nationale suivi de troupeaux	Financement bouclé	Démarrage prévu pour le 2 ^{ème} semestre 2008
Comptes pilotes de l'environnement	Financement bouclé	
Collecte des données statistiques de l'état civil	Financement bouclé	

Après ces échanges, le PSN 2008 a été adopté sous réserve de la prise en compte des amendements.

III. De la présentation de l'état d'avancement de l'élaboration du bilan des activités de l'année 2007 et du programme statistique national (PSN) 2009 du Système Statistique National (SSN)

Le SG/MEF a donné la parole au SP/CNS pour présenter l'état d'avancement de l'élaboration du bilan des activités en 2007 et le PSN 2009.

Prenant la parole, le SP/CNS a expliqué que l'élaboration des deux documents est à sa phase préparatoire. Les fiches de collecte des informations ont déjà été transmises à certaines structures. Pour faciliter le remplissage des fiches et l'harmonisation de la compréhension des différentes questions, il a invité les participants à suivre la présentation des deux questionnaires et il a précisé qu'un manuel de remplissage accompagne ceux-ci.

Après ladite présentation, les participants ont demandé des éclaircissements sur certains concepts et formulé des amendements. Les besoins d'éclaircissement ont porté sur :

- la modalité « institutionnelle » de la question sur la nature de l'activité ;
- les financements spécifiques ;
- la méthode d'évaluation du niveau d'exécution des activités.

Ces questions ont trouvé des réponses satisfaisantes. Ainsi il a été expliqué que :

- Les activités d'ordre institutionnel concernent les activités de réorganisation ou de création de service statistique.
- Les financements spécifiques représentent les coûts directs des activités.
- La méthode d'évaluation du niveau d'exécution des activités est conforme à la grille d'évaluation prévue dans le SDS.

Au titre des amendements de la fiche de bilan des activités, les modifications suivantes ont été proposées :

- A la question 7.1 financement spécifique de l'activité,
 - au lieu de coût SDS, inscrire coût initialement prévu dans le SDS
 - au lieu de coût initialement prévu pour l'activité, inscrire coût prévu pour l'activité en 2007
- A la question 8 relative au niveau d'exécution de l'activité, inscrire quel est le niveau d'exécution physique de l'activité.

Le SG/MEF a invité le SP/CNS et l'INSD à prendre en compte les observations pour améliorer les fiches de collecte des données. Il a invité les structures à retourner les fiches au SP/CNS le 31 mars 2008 au plus tard pour l'élaboration du bilan 2007 et du PNS 2009.

III. De la présentation de la démarche qualité mise en œuvre dans plusieurs structures du Système statistique national

Entamant le troisième point de l'ordre du jour, le SG/MEF a donné la parole à Monsieur KAGAMBEGA Athanase, expert du projet d'Appui au Renforcement des Capacités Statistiques (ARCS) pour présenter la démarche qualité dans le domaine de la production statistique.

Concernant l'historique de l'application de la démarche qualité au Burkina Faso, Monsieur KAGAMBEGA a indiqué qu'avec l'appui du projet ARCS, des rapports qualité ont été élaborés sur les données de 2004, 2005 et 2006 de la santé et de l'éducation. Il a précisé que le cadre d'évaluation de la qualité des données a été adopté avec une définition d'indicateurs élémentaires de mesures se référant aux normes du Système de Gestion des Données (SGDD) définis par le FMI et la Banque Mondiale et auquel adhère le Burkina Faso. Il a ajouté que le projet ARCS a organisé en mars 2008, une formation sur la démarche qualité au profit des producteurs de données statistiques.

Expliquant la démarche, Monsieur KAGAMBEGA a indiqué que le cadre d'évaluation de la qualité des données est global : il rend compte de la qualité du service, des conditions de production et d'utilisation des données. Il a expliqué que le cadre couvre six dimensions à savoir:

- **les préalables de la qualité** : un environnement juridique et institutionnel favorable, des ressources suffisantes et une sensibilisation à la qualité dans le cadre des travaux statistiques ;
- **l'assurance d'intégrité** : l'objectivité dans la collecte, le traitement et la diffusion ;
- **la rigueur méthodologique**: une pratique conforme aux recommandations internationales, sous régionales, ou nationales ;

- **l'exactitude et la fiabilité** : des données et techniques saines, des produits reflétant la réalité ;
- **l'utilité** : une périodicité suffisante, un délai raisonnable, une cohérence des données et une prévisibilité des révisions ;
- **l'accessibilité**: des données et métadonnées disponibles, une assistance aux utilisateurs suffisante.

Il a précisé qu'en terme de notation, le cadre prévoit :

- des indicateurs binaires de type oui/non (par exemple, l'existence ou non d'un manuel du contrôleur lors d'une opération statistique) ;
- des notes de 1 à 4 (par exemple un jugement sur la qualité des échanges avec des organismes extérieurs) ;
- des nombres (par exemple les effectifs de l'organe producteur) ;
- des pourcentages (par exemple le pourcentage de non réponses à une enquête).

Monsieur KAGAMBEGA a expliqué qu'à partir de ce système de notation on peut apprécier la qualité d'une production en faisant ressortir les points forts et les points faibles, tirer des conclusions et formuler des recommandations éclairées pour une meilleure production.

Il a ensuite présenté les résultats de la démarche qualité des données 2005, 2006 et 2007 de l'éducation.

La parole a ensuite été donnée à Monsieur Abdourahim SAVADOGO, cadre de l'INSD, pour la présentation du rapport qualité de l'enquête QUIBB 2005 réalisée avec l'appui du projet ARCS.

Des échanges qui ont suivi les deux présentations, les participants ont noté que la démarche qualité est une approche novatrice. Ils ont rappelé que le Burkina Faso fait partie des pionniers dans l'application de cette démarche et ont recommandé que des plans d'amélioration de la qualité des résultats de l'enquête QUIBB soient proposés par le SP/CNS et l'INSD.

IV. Des divers

Au titre des divers, le représentant de la DEP/MEBA a informé les participants de l'organisation d'une journée de diffusion des statistiques de l'éducation prévue pour la période du 3 au 5 avril 2008. La cérémonie de lancement de la journée aura lieu dans la salle de conférence Sembene Ousmane.

Trois préoccupations ont été évoquées à savoir :

Première session extraordinaire de 2008 du Conseil national de la statistique

- la question du prolongement du PDSSN qui est le principal projet d'appui au développement du système statistique ;
- l'affectation temporaire de personnel statisticien à la DGPSA ;
- la réception tardive du dernier rapport de la session du CNS.

Apportant des réponses aux préoccupations, le DG/INSD a rappelé que le PDSSN a été conçu pour soutenir la mise en œuvre du Schéma directeur de la statistique qui couvre la période 2004-2009. Il a précisé que l'évaluation du projet interviendra en février 2009 et qu'il est nécessaire que le CNS élabore suffisamment tôt le deuxième schéma directeur, pour disposer en 2009 d'un cadre d'évaluation en vue de faciliter le montage d'une deuxième phase du projet.

Le DG/INSD a en outre ajouté que la préparation d'un nouveau projet d'appui au renforcement des capacités financé par l'union européenne est en cours.

Concernant la mise à disposition aux structures sectorielles de personnel statisticien, le DG/INSD a indiqué que les ressources humaines tant qu'elles sont à l'INSD, restent disponibles à l'ensemble du système statistique national. Il a précisé que les cadres seront stabilisés dans les structures sectorielles à condition que ces dernières offrent des emplois dans un environnement adéquat de travail.

Ces points de divers ont mis fin aux travaux de la session.

V. De la clôture des travaux

Dans son mot de clôture, le SG/MEF a, au nom du Ministre de l'Economie et des Finances, président du CNS, félicité les participants pour le travail accompli qui a permis l'adoption du PSN 2008. A l'endroit des partenaires techniques et financiers, il a adressé la reconnaissance du Gouvernement pour leur accompagnement constant pour le développement de la statistique.

Il a ensuite souhaité bon retour aux participants dans leurs services respectifs avant de lever la séance à treize heures trente minutes.

Conclusion

La première session extraordinaire de 2008 du CNS, tenue le vendredi 21 mars, a réuni 135 participants. Les travaux de la session, conduits en plénière, ont permis l'examen et l'adoption du PSN 2008, l'amendement des fiches de collecte des données pour l'élaboration du bilan des activités 2007 et du PSN 2009.

Cette session a offert également aux participants l'occasion de découvrir la méthode d'évaluation des données par la démarche qualité. En divers, les participants ont échangé sur le prolongement des projets d'appui aux activités de production statistique et la stabilisation des cadres supérieurs statisticiens affectés dans les structures sectorielles.

Première session extraordinaire de 2008 du Conseil national de la statistique

Les suggestions formulées au cours de la session pour suite à donner par le SP/CNS et l'INSD portent sur :

- l'élaboration d'un cadre juridique pour la gestion du fonds de développement de la statistique ;
- l'établissement de la situation sur les besoins en appui technique des structures sectorielles dans le domaine de la production statistique ;

Les objectifs de la session ont été largement atteints comme indiqué par le SG/MEF dans le discours de clôture.

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence

Annexe 2 : Projet d'ordre du jour

Annexe 3 : Projet de programme de travail

Annexe 4 : Discours d'ouverture

Annexe 5 : Discours de clôture

Annexe 6 : Liste de participants

Annexe 1

**MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES**

SECRETARIAT GENERAL

**SECRETARIAT PERMANENT DU CONSEIL
NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

BURKINA FASO
Unité -Progrès- Justice

**TERMES DE REFERENCE
DE LA PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE
DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

I - CONTEXTE

Le suivi des indicateurs de pauvreté et des OMD nécessite la disponibilité de statistiques fiables et à jour. Pour relever les défis en matière de productions statistiques et permettre la satisfaction des besoins d'information, le gouvernement doit avoir une vision claire de l'ensemble des programmes statistiques des structures productrices de données statistiques.

La production statistique est réglementée au Burkina Faso par le décret n°2007-720/PRES/PM/MEF du 7 novembre 2007 fixant les conditions et les procédures de réalisation des recensements et des enquêtes statistiques par les services et organismes statistiques publics auprès de personnes ne faisant pas partie de ces structures. Ledit décret dispose qu'une activité statistique, pour être autorisée, doit être inscrite dans le Programme Statistique National (PSN).

Dans le cadre de la préparation du PSN 2008, une enquête auprès des structures productrices de statistiques relatives à leurs programmes d'activités a été réalisée. La présentation des résultats provisoires de cette collecte a été inscrite à l'ordre du jour de la deuxième session ordinaire 2007 du Conseil National de la Statistique (CNS) tenue le 21 décembre 2007. Cette session a permis de :

- examiner les fiches de programmation de chaque structure ;
- examiner la cohérence des activités entre structures ;
- s'assurer de la prise en compte du plan d'action du schéma directeur de la statistique ;
- déterminer les difficultés rencontrées dans la programmation et proposer des recommandations.

II - JUSTIFICATION

A l'issue des travaux de la deuxième session du CNS tenue le 21 décembre 2007, il est ressorti que l'INSD devait poursuivre la centralisation et l'exploitation des programmes d'activités de production statistique au titre de l'année 2008 pour la préparation d'une version provisoire du PSN.

Après l'exploitation des fiches de programmation, un premier draft du PSN de l'année 2008 a été élaboré et examiné en atelier du 11 au 15 février 2008.

Le projet de Programme statistique national 2008 est soumis à la session extraordinaire du 21 mars 2008 pour examen et adoption.

Les présents termes de référence sont élaborés pour la tenue de cette première session extraordinaire du Conseil national de la statistique.

III - OBJECTIFS

La session vise essentiellement l'examen et l'adoption du Programme statistique national de l'année 2008. Elle sera également l'occasion pour relancer les structures

Première session extraordinaire de 2008 du Conseil national de la statistique

membres du CNS pour la collecte des fiches d'activités réalisées en 2007 et les activités programmées pour l'année 2009.

IV - RESULTATS ATTENDUS

Le principal résultat attendu est de disposer d'un Programme statistique national de l'année 2008 amendé et adopté.

V - PERIODE ET LIEUX

La session du CNS se déroulera le 21 mars 2008 dans la salle de réunion de RAN Hôtel Somkièta à Ouagadougou.

VI. LES PARTICIPANTS

Cette session extraordinaire du CNS verra la participation des membres du Conseil national de la statistique et de certains producteurs et utilisateurs de données statistiques.

VII. ORGANISATION DE LA SESSION

La session se déroulera en plénière. Les discussions sur le PSN 2008 se focaliseront sur les amendements de fond. Les amendements de forme seront reversés aux rapporteurs.

VIII. PROJET D'ORDRE DE PROGRAMME DE TRAVAIL

8 H - 8 H 30	: Accueil des participants
8 H 30 - 9 H 00	: Mot de bienvenue de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances : Informations d'ordre administratif : Présentation du projet de programme de travail
9 H 00 - 9 H 30	: Examen et adoption du projet d'ordre du jour et présentation du PSN 2008
9 H 30 - 9 H 45	: Pause café
9 H 45 - 12 H 00	: Examen et adoption du PSN 2008
12H – 12H30	: Point sur l'élaboration du bilan 2007 et du PSN 2009
12 H30 - 13 H 30	: présentation de la démarche qualité
13 H 30 - 14 H 00	: Conclusion des travaux et discours de clôture
14 H 00	: Déjeuner.

Annexe 2

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Vendredi, le 21 mars 2008

PROJET D'ORDRE DU JOUR

- 1) Examen et adoption du projet d'ordre du jour ;
- 2) Examen et adoption du Programme statistique national (PSN) de l'année 2008 ;
- 3) Etat d'avancement de l'élaboration du bilan des activités de l'année 2007 et du Programme statistique national 2009 du Système statistique national ;
- 4) Présentation de la démarche qualité mise en œuvre dans plusieurs structures du Système statistique national ;
- 5) Divers.

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Vendredi, le 21 mars 2008

PROJET DE PROGRAMME DE TRAVAIL

8 H - 8 H 30	: Accueil des participants
8 H 30 - 9 H 00	: Mot de bienvenue de Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances : Informations d'ordre administratif : Présentation du projet de programme de travail
9 H 00 - 9 H 30	: Examen et adoption du projet d'ordre du jour et présentation du PSN 2008
9 H 30 - 9 H 45	: Pause café
9 H 45 - 12 H 00	: Examen et adoption du PSN 2008
12H – 12H30	: Point sur l'élaboration du bilan 2007 et du PSN 2009
12 H30 - 13 H 30	: présentation de la démarche qualité
13 H 30 - 14 H 00	: Conclusion des travaux et discours de clôture
14 H 00	: Déjeuner.

**PREMIERE SESSION EXTRAODINAIRE DE 2008
DU CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

DISCOURS D'OUVERTURE

**PRONONCE PAR LE PRESIDENT DU CONSEIL NATIONAL DE LA
STATISTIQUE**

Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,

**Mesdames et Messieurs les représentants des Partenaires Techniques et
Financiers,**

**Mesdames et Messieurs les membres du Conseil National de la
Statistique,**

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de vous souhaiter la bienvenue dans cette
salle où nous avons pris maintenant l'habitude de tenir les sessions du
Conseil national de la statistique (CNS).

Je voudrais ensuite vous remercier très sincèrement d'avoir répondu très
nombreux à notre invitation. Votre présence massive témoigne de
l'intérêt que vous portez au fonctionnement régulier des organes du
Système statistique national (SSN).

Elle reflète également les progrès enregistrés dans la coordination et
dans l'exercice de programmation des activités statistiques au niveau
national.

Ces progrès viennent conforter les efforts importants consentis ces
dernières années par le Gouvernement, avec l'appui des partenaires au
développement, pour permettre au Système statistique national de
répondre de manière plus efficace et plus efficiente à la demande, en

forte croissance, en informations statistiques fiables, pertinentes, produites en temps voulu et couvrant des domaines de plus en plus variés.

Notre première session extraordinaire de l'année 2008 qui se tient ce jour sera surtout pour nous l'occasion d'examiner, en vue de son adoption, le Programme statistique national de l'année 2008. Elle nous permettra également de faire le point de l'état d'avancement de l'élaboration du rapport d'activités de l'année 2007 et du Programme statistique 2009.

Notre ordre du jour comporte par ailleurs une présentation sur l'approche de la démarche qualité dans le domaine statistique, démarche qui a fait l'objet à partir de l'année 2005 d'applications sur certains systèmes d'information statistique, notamment dans les domaines de la santé, de l'éducation et des enquêtes auprès des ménages, dans le souci de l'amélioration continue de la qualité de la production statistique au Burkina Faso.

Chers invités, Mesdames et Messieurs

Vous vous souviendrez sans doute que lors de la deuxième session ordinaire de notre Conseil tenue le 21 décembre 2007, nous avons, dans cette même salle, lancé l'élaboration du Programme statistique national (PSN) de l'année 2008, suivant un processus participatif impliquant tous les acteurs du Système statistique national.

Les travaux qui ont suivi ont permis de compléter les fiches de programmation des différentes structures et d'examiner la cohérence des activités programmées par les différentes structures.

L'élaboration du Programme statistique national 2008 s'est ensuite poursuivie à l'INSD, par la centralisation et le traitement des fiches de programmation. Une version provisoire du Programme a ainsi été apprêtée et soumise pour finalisation en février 2008 à un groupe technique comprenant notamment le Secrétariat permanent du Conseil national de la statistique, l'INSD et d'autres structures productrices du Système statistique national.

Finale­ment, les travaux effectués en étroite collaboration avec l'ensemble des structures du SSN ont permis d'élaborer le Programme statistique national pour l'année 2008 qui vous est soumis pour examen et adoption au cours de la présente session extraordinaire.

Ce Programme statistique national vise les principaux objectifs suivants :

- donner au Gouvernement et aux autres acteurs du Système statistique national une vision à court terme de la production statistique au Burkina Faso;
- promouvoir un meilleur encadrement des producteurs de l'information statistique ;
- simplifier le suivi-évaluation. des activités statistiques au niveau national et de la mise en œuvre du schéma directeur de la statistique.

Chers invités, Mesdames et Messieurs,

Le Programme statistique national 2008 constituera un cadre d'opérationnalisation du Schéma directeur statistique (SDS) révisé 2007-2009 et un véritable tableau de bord pour chacune des structures productrices que vous représentez.

Il sera fortement marqué par plusieurs opérations d'envergure : l'enquête intégrale, le recensement industriel et commercial, l'enquête

démographique et de santé IV, la poursuite de la collecte des données du Recensement général de l'agriculture et des travaux d'analyse et de diffusion des résultats définitifs du Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH) réalisé en 2006.

Je voudrais d'ores et déjà vous inviter à vous engager résolument, dès l'adoption du Programme, à la réalisation des activités relevant de vos structures respectives, ce qui devrait permettre d'améliorer, au double plan quantitatif et qualitatif, la production de données statistiques nécessaires au renforcement de la gestion économique et sociale, au suivi de la mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté (CSLP) et des avancées au niveau national des Objectifs du Millénaire pour le Développement. .

Chers invités, Mesdames, Messieurs,

Le Programme statistique national 2008 prend également en compte les besoins en données statistiques au niveau régional, à travers la mise en place d'un système d'information sur les localités, en soutien à la politique de décentralisation, ainsi que les recommandations formulées dans le Schéma directeur de la statistique, notamment le renforcement institutionnel, le développement et l'amélioration de la gestion des ressources humaines et technologiques ainsi que le respect des principes statistiques internationaux.

S'agissant du rapport d'activités de l'année 2007 et du Programme statistique national de l'année 2009, notre session sera surtout l'occasion d'échanger sur le contenu des fiches de bilan et de programmation en vue de faciliter et d'accélérer la collecte des informations auprès de vos différentes structures.

En effet, comme vous le savez, conformément aux dispositions du décret portant attributions, organisation et fonctionnement du Système statistique national, le Conseil national de la statistique établit chaque année avant les travaux de la commission budgétaire, un projet de Programme statistique pour l'année suivante et le soumet à l'approbation du Gouvernement.

L'articulation ainsi établie entre la programmation des activités statistiques et le calendrier des travaux budgétaires permet aux structures du SSN de faire prendre en compte les activités retenues dans leurs prévisions au titre du budget de l'année à venir.

Honorables invités, Mesdames et Messieurs,

Pour nous permettre de respecter les échéances de l'élaboration du Programme statistique 2009, je voudrais donc exhorter chacun de vous à accorder la priorité et l'importance requises au traitement des fiches de collecte des informations.

Je vous invite également à contribuer activement aux débats de ce jour, condition nécessaire à l'élaboration de programmes statistiques de qualité.

Tout en souhaitant plein succès à nos travaux, je déclare ouverte la première session extraordinaire de l'année 2008 du Conseil national de la statistique.

JE VOUS REMERCIE

**PREMIERE SESSION EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL NATIONAL DE LA STATISTIQUE**

Adoption du Programme statistique national (PSN) de l'année 2008

Ouagadougou, le 21 mars 2008

DISCOURS DE CLOTURE

**Mesdames et messieurs les membres du Conseil national de la
statistique,**

Honorables invités,

Il me plaît, au nom du Ministre de l'Economie et des Finances, président du Conseil national de la statistique de vous adresser mes vives félicitations pour le travail accompli qui a porté essentiellement sur l'adoption du Programme statistique 2008.

La qualité du travail que vous avez effectué à travers les débats francs et fructueux témoigne du sérieux, de l'ardeur et de votre perspicacité au cours de ces échanges.

Mesdames et messieurs,

Honorables invités,

Qu'il me soit permis de rappeler que le présent PSN de l'année 2008 que vous venez d'adopter est le couronnement d'un long cheminement

dans la coordination et l'exercice de programmation des activités statistiques.

Des préoccupations majeures des acteurs du système statistique national (SSN) ont été débattues au cours de nos travaux. Au nombre de ces préoccupations vous avez évoqué surtout les questions relatives au renforcement et à la gestion des ressources humaines du système, à l'insuffisance des moyens matériels, à la non maîtrise des concepts statistiques, pour ne citer que celles-là.

La prise en compte de ces points contribuera sans doute à l'édification d'un système statistique capable de répondre de façon adéquate aux besoins des différents acteurs en informations statistiques pour la conception et le suivi des politiques de développement économique et social de notre pays.

Je suis convaincu que vous saurez surmonter tous les écueils et toutes les difficultés auxquelles vous êtes confrontés. Dans cette perspective, l'exercice déjà capitalisé en matière de programmation des activités statistiques est un atout précieux qu'il faudra savoir exploiter et mettre à profit au fil des années.

Mesdames et messieurs,

Honorables invités,

Avant de terminer mon propos, je voudrais adresser les reconnaissances du Gouvernement à l'endroit des partenaires techniques et financiers pour leur accompagnement constant pour le développement de la statistique et réitérer notre appel pour soutenir également les actions

identifiées dans notre Programme statistique national (PSN) de l'année 2008.

Tout en vous félicitant une fois de plus pour le travail abattu, je souhaite aux uns et aux autres un bon retour dans leurs services respectifs.

Sur ce, je déclare clos, les travaux de la première session extraordinaire du Conseil national de la statistique, consacrée à l'examen et l'adoption du Programme statistique national de l'année 2008.

Je vous remercie.

Première session extraordinaire de 2008 du Conseil national de la statistique

Annexe 6

N° D'ORDRE	NOM & PRENOM (S)	FONCTION	STRUCTURES
1	ADA Halimata K.	AT	DRED - C
2	BADINI Delphine	Secrétaire	Secrétariat SP-CNS
3	BADINI Mahamadi	Statisticien	DEP/MHU
4	BAKOA André	Statisticien	DEP/MLS
5	BAMBARA Caliuta	Chef de service	DEP/MPF
6	BAMBARA Mathias	Directeur marketing	CBC
7	BARRO Mô	Statisticien	DEP/MPDH
8	BARRY W. Delphine	SP/CONAPO	SP/CONAPO
9	BATIONO Boniface	Conseiller Technique	MAHRH
10	BAUD Stéphanie	Chargée programme	Délégation de la Commis. Européenne
11	BAZIE Yéboula	Contrôleur Eaux-Forêts	DEP/MECV
12	BAZOUN Janvier	Chef de service	IGB
13	BENGALY Labasse	Statisticien	DSIP/MTSS
14	BERE Gisèle	Suivi projets	DEP/MJE
15	BOKOUN Mahamadou	Directeur régional	DRED/Est
16	BRILLEAU Alain	Assistant technique	Projet ARCS/INSD
17	DALA René	Ingénieur recherche	ISSP
18	DARANKOUM L. Christian	Economiste	DGSPE/MJE
19	DEMBELE François d'Assise	Directeur régional	DRED/ Hauts- bassins
20	DIAO Hamidou	Chef de service	DEP/MT
21	DIARRA Alassane	AT	MSL
22	DICKO A Moussa	Statisticien	DEP/ MID
23	DIOP Abdoulaye	Dir. Études & statistiq	Commission UEMOA
24	DJIGUEMDE Rachidatou	Agent	DEP/MCTC
25	DOAMBA Jean Edouard. O	DR / Est	INSD
26	DOUMBIA Karamoko	Chargé d'études	CAT/DGB
27	DRABO Bara	Agent	DRED/Centre Ouest
28	DRABO François	Conseiller Aff. Écono.	DEP/MCPEA
29	FOFANA Aboubacar	Chef service statistique	DGTTM/MT
30	GARANE Ali Jacques	Chef service climatologie	Direction Météorologie
31	GUENDE Hamado	Statisticien	CNSS
32	GUIATIN Youssouf	Statisticien	DRST/MCTC
33	GUINGANE Adama	AT	CREDO/SPONG

Première session extraordinaire de 2008 du Conseil national de la statistique

N° D'ORDRE	NOM & PRENOM (S)	FONCTION	STRUCTURES
34	ILBOUDO François	Coordonnateur	Observatoire Eco.et Social/CES
35	ILBOUDO Issiaka	Conseiller/DG ANPE	ANPE
36	ILBOUDO Marie	Chef de service	DRST/MCTC
37	JANUS KARTMUT	Conseiller Technique	GTZ/MEF
38	KABORE Alidou	AT	DEP/MCPEA
39	KABORE Guétarim	Financier	DAF/INSD
40	KABORE Hamado	Informaticien	ONEA
41	KABORE Justin	Inspecteur du Trésor	DGTCP/DELF
42	KABORE Marcel	Assistant technique ARCS/DEP/Santé	DEP/Santé
43	KABORE Moussa	DIR. Stat. Agricoles	DGPSA
44	KABORE Noël	SG	MEF
45	KAGAMBEGA Athanase	Assistant technique	Projet ARCS/MEBA
46	KAM Togné	Statisticien	DRED / Centre Nord
47	KANO Hamissou	DD/INSD	INSD
48	KINDA Paul	Adm.des aff. Sociales	DEP/MASSN
49	KOBIANE Nicolas	Directeur régional	DRED/Plateau central
50	KONATE Seydou	Directeur	DEP/MEBA
51	KONE Michel	Directeur statisticien	DSG/INSD
52	KOULA Salifou	Juriste	DEP/MATD
53	KOULIBALY Korotimi	CAF	PDSSN
54	LANKOANDE Oumarou	Directeur régional	DRED - Cascades
55	LOADA Martin	Agronome	DGPSA
56	LOYARA Télého	conseiller économiq	DRED/Sud DRED/Boucle Mouhoun
57	MAIGA Moussa	DRED	DRED/Boucle Mouhoun
58	MONE Toussaint	Statisticien	DGR/MID
59	NACOUлма/OUEDRAOGO Sylvie Ida	AC/INSD	MEF
60	NACRO Gambetta A.	Respons. Appro.et Stat	SONABHY
61	NANA Issoufou	ISE	DCCS
62	NANA Ousmane	Directeur régional	DRED/Centre est
63	NAPON Ida Salam	Economiste	ONEF
64	NASSA N Georges	Economiste	DG-COOP/MEF
65	NJOYA Arouna	Assistant technique	Projet ARCS/INSD
66	NYAMBA Bertin	Chargé d'études	DEP/MEF
67	OUATTARA Alain Thierry	Chef de service études	DEP/Défense

Première session extraordinaire de 2008 du Conseil national de la statistique

N° D'ORDRE	NOM & PRENOM (S)	FONCTION	STRUCTURES
68	OUATTARA Bamory	DG-INSD	INSD
69	OUATTARA Issa	Agent CCI -BF	CCI-BF
70	OUATTARA Siaka	Chargé suivi évaluation	DEP/MRA
71	OUEDRAOGO Boukary	Dir. Des Syst.d'infos	CBC
72	OUEDRAOGO Boureima	DR / Hauts-Bassins	INSD
73	OUEDRAOGO Dieudonné	DR / Sahel	INSD
74	OUEDRAOGO Joseph	Chef de service	DEP/MCTC
75	OUEDRAOGO Marie-Michelle	Administrateur de programme	UNICEF
76	OUEDRAOGO Marou	Sociologue	CARFO
77	OUEDRAOGO Michel Nobila	Chercheur	CNRST
78	OUEDRAOGO Pourié Eric	DAF	INSD
79	OUEDRAOGO Salfo	Statisticien	DEP/MTSS
80	OUEDRAOGO Souleymane	Statisticien	MMCE
81	OUEDRAOGO T. Innocent	Chef section statistique	SONAPOST
82	PARE Yolande	Cptable/PDSSN	PDSSN
83	PORGO Mamoudou	DEP	DEP/MCE
84	SABO Tioro	Coordonnateur	PDSSN
85	SANDONI Loya	Commissaire de Police	DEP/SECU.
86	SANDWIDI Maria	Directrice Observatoire transport inter.	CBC
87	SANE/CONGO Aïssata	Agent DCCS/CSE	INSD
88	SANGARE Chantal	secrétaire de direction	DG-INSD
89	SANOOGO Boulaye	DRED	DRED/Centre Sud
90	SANON Aurelien Jean	Chef de service SIS	DEP/Santé
91	SANOU ABDOULAYE	Chargé de programme	Coop/Suédoise
92	SANOU Adama	DEP	U.O
93	SAVADOGO Abdourahyme	Chargé d'études/INSD	INSD/ASTADEB
94	SEBRE Dramane	DEP	M. Justice
95	SEDGO B. Gilbert	Député	AN
96	SEGHDA Toubia	Dir. Relation Eco.Extér	DGEP/MEF
97	SIDIBE Norbert	Chargé programmes	SP/CONEDD
98	SOMDA I. Jean-François	Inspecteur des Impôts	DGI/DIP
99	SOMDA Marcel	Chef section économiq	DGACM
100	SOMDA N. Rigobert	DCCS	INSD
101	SOME Kusso Simplicie	Economiste	DGTTM/MT
102	SORGHO Patrice	gestionnaire Centredoc	ONAC

Première session extraordinaire de 2008 du Conseil national de la statistique

N° D'ORDRE	NOM & PRENOM (S)	FONCTION	STRUCTURES
103	TAGNAN Bailly	Directeur régional	DRED/Nord
104	TAMBOURA Souleymane	Conseillé économiq	DGCEI/MEF
105	TANKOANO Béatrice	agent de liaison	SP/CNS
106	TAPSOBA R. Gaston	CF/INSD	MEF
107	THIOMBIANO K. Houmpouguini	Statisticien	DEP/MID
108	TIAO Koibiet	Agent DGCF	DGCF
109	TRAORE V. Fulbert	Conseiller Aff. Etrang.	DEP/ MAECR
110	VEBAMBA Dieudonné	Ing.statisticien	INSD
111	WAONGO Abdoulaye	Banq données routière	DGR/MID
112	YAGO Namaro	DEE	INSD
113	ZAONGO Claude B.	Statisticien	SONABEL
114	ZONGO Julien	Directeur régional	DRED/Sahel
115	ZOROM Mohamed	Agent	DOME/MEF
116	ZOUNGRANA M. François	SP/CNS	SP/CNS